

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 17/03/2023

Rénovation urbaine et sécurité : l'Etat s'engage pour le quartier des tours Aillaud à Nanterre

A travers le plus grand projet de rénovation urbaine des Hauts-de-Seine et grâce au renforcement de la sécurité du quotidien, l'Etat s'engage à transformer en profondeur le quartier et à améliorer la vie de ses habitants.

Le préfet Laurent Hottiaux, le maire de Nanterre Patrick Jarry, le président du conseil départemental Georges Siffredi et la directrice générale de l'ANRU Anne-Claire Mialot donnent le coup d'envoi ce samedi des travaux de rénovation du quartier Parc Sud.

Ce site bénéficie d'un financement de l'Etat de 51 millions d'euros. L'investissement global sur le projet devrait s'élever à 100 millions d'euros.

Une des ambitions majeures du projet portant sur le quartier Parc Sud est l'intervention sur le secteur emblématique des tours Aillaud, patrimoine remarquable du XXe siècle :

- Un programme innovant de travaux prévoit l'amélioration de la performance énergétique des immeubles et une réhabilitation ;
- la part de logements sociaux va passer de 95 % à 70%, grâce à des programmes de logements privés et de locaux d'activités, pour permettre notamment de retrouver une mixité sociale et fonctionnelle. Les logements sociaux démolis seront pour moitié reconstruits hors Nanterre ;
- un dispositif innovant de « relogement choisi » est expérimenté par la Ville de Nanterre et ses partenaires, afin d'accompagner le relogement des ménages concernés.

L'amélioration de la qualité de vie des habitants passe également par le renforcement de leur sécurité du quotidien. Le rapprochement de plusieurs affaires a permis le démantèlement en

décembre 2022 d'une bande à l'origine de nombreux vols avec violence. Depuis octobre 2022, plus de 36 kg de cannabis ont été saisis dans le quartier et 43 personnes interpellées.

L'action des forces de l'ordre est complétée par les actions de prévention financées par l'Etat, notamment le bataillon de la prévention, dispositif unique dans les Hauts-de-Seine.

« *C'est un projet majeur, à dimension humaine, qui va permettre à des milliers d'habitants de vivre mieux. C'est un projet majeur de rénovation urbaine, de rénovation sociale même.* »
Message d'Olivier Klein, ministre délégué chargé de la ville et du logement, lu par le préfet Laurent Hottiaux.

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Lancé en 2014, il porte sur 9 projets dans les Hauts-de-Seine, dans 7 communes : Nanterre, Bagneux, Châtenay-Malabry, Colombes, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.

Le montant cumulé des concours financiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) validés sur le département des Hauts-de-Seine dans le cadre du NPNRU s'élève, à ce jour à près de 354M€ dont 226M€ en subventions de l'ANRU et 128 M€ en prêts bonifiés délivrés par Action Logement, pour un coût total d'investissement estimé à plus 1,43 milliard d'euros.